



## Commission Régionale de Kendo et Disciplines Rattachées Rhône Alpes

---

---

### **Compte-rendu du bureau de la CRKDR Rhône-Alpes le 25 Novembre 2012 à Lyon**

---

*Étaient présents :*

Le Président de la CRKDR, Alain BEAUMONT  
Le Trésorier de la CRKDR, Emmanuel FAUTRAT  
Le Secrétaire de la CRKDR, Laurent PLATEL  
Le Secrétaire adjoint CRKDR, Solon BARRACLOUGH  
Le Trésorier adjoint CRKDR, Michel HIDALGO  
Le DTR Kendo, Roger ARMAND  
Le DTR Iaido, Bruno ALTMAYER

*Étaient excusés :*

François BLACHON  
Le DTR Chambara, Michel DESBROSSES

## Ordre du jour

### **1 Gestion des passeports**

Les passeports pré-remplis sont dispatchés par responsable

- ⤴ PLATEL pour valence et NEKO DOJO
- ⤴ ANSELMINO pour Chambéry, Meylan et Kendo Chartreuse
- ⤴ BIETRIX pour Lyon (CLAM/ELSJ) et péage de Roussillon
- ⤴ BARRACLOUGH pour Annemasse
- ⤴ Emmanuel FAUTRAS pour Annecy (Annecy, Annecy le vieux, ONI DOJO, JC CRAN GREVIER)
- ⤴ Michel DESBROSSES pour Amberieu/Bourg-en-Bresse

Les passeports sont payés 10€ au CRKDR, et acheté 5€ par le CRKDR au CNK.

Responsables : faite vous payer, gérer le stock (avec nom des destinataires des passeport).

**Voté à la majorité des présents , une abstention.**

### **2 Gestion des frais**

Il faut faire payer les stagiaires pour faire rentrer des sous au niveau de la CRKDR, et éviter de dépendre des subventions de la Ligue.

Cela n'est pas exactement la ligne de la fédération, mais la ligue Rhône-Alpes nous laisse l'autonomie.

La règle des stages payants doit s'étendre au laido et Chambara:

- 10 euro la journée pour adulte, 15€ pour 2 jours
- Enfant 5€

**Voté à la majorité des présents. , une abstention.**

### **3 Dépense de la CRKDR**

Les frais de déplacements des encadrants pour les stages organisés par le CRKDR sont remboursés, au minimum sur le tarif de la CNK.

Pour hébergement et repas: au tarif d'un hôtel raisonnable, type IBIS

Pour les kilomètres, au tarif CNK

Sont concernés les seuls DTR.

Pour les invités, il faudra consulter les bureaux de la CRKDR pour avoir son aval.

L'habitude est d'offrir un sandwich pour les personnes qui sont à la fois compétiteur et arbitre.

Pour les compétitions, les remboursements des frais de déplacements et hébergement sont ceux du CNK, pour les gens qui ne font que l'arbitrage.

Pour les compétiteurs/arbitres, la CRKDR doit définir une enveloppe budgétaire pour un remboursement partiel.

Ces directives prennent effet à la date de Juin 2012, date de création de la CRKDR.

### **3.1 Déplacement dans les clubs des DTR**

Le bureau de la CRKDR doit définir une enveloppe budgétaire pour chaque discipline, sur une base de 3 par saison, sur présentation des justificatifs (péage, essence)

### **3.2 Subvention de la CRKDR aux événements de la région**

Faire une demande préalable de subvention, à décider par le bureau.

### **3.3 Cas spécifique de la coupe des Alpes**

Les inscriptions de passage de grade (organisé par la CRK) servent de subvention à la compétition elle-même.

C'est donc une organisation conjointe club/CRKDR, pour des raisons administratives liés à l'organisation des passages de grade.

### **3.4 Création de club**

La création de **club** peut être subventionnée par la CRKDR de 300€ maximum, après étude et avis du bureau.

**Votés à l'unanimité des présents.**

## **4 Subvention CFEB**

Subvention d'un candidat au diplôme d'enseignement de la fédération, sur demande du club et si le candidat présente l'examen.

Proposition 50% des frais d'inscription au CFEB, 1 par club, lors de la présentation de l'examen, dans la limite de 1000€ (mille euro).

Les montants seront revus lors du budget de fin de saison.

**Voté à l'unanimité des présents.**

## **5 Participation au frais de déplacement des juges d'un passage de grade**

Le passage de grade doit être organisé par la CRKDR (règlement fédéral). Les juges doivent être défrayés par la CRKDR. Il faut donc que les DTR demandent à la CRKDR très en avance pour savoir si un budget peut être alloué à ce passage de grade.

**Voté à l'unanimité des présents.**

## **6 Primes de compétition**

La CRK Lyonnais versait une prime aux compétiteurs atteignant le podium des championnat de France (équipe/indivH,/IndivF, Honneur, Excellence, Jeune).

Pour cette saison le budget est mis à zéro dans un souci d'équité avec le IAIDO et le Chambara.

**Voté à l'unanimité des présents.**

## **7 Stage jeune/Stage féminines**

Il faut organiser les commissions Jeunes, commissions Féminismes et commission Ceinture Noire, pour pouvoir organiser les stages nécessaire S.

### **7.1 Les stages jeunes**

sont organisés dans des clubs qui ne paient pas de gymnase, sur une journée pour limiter les frais. La participation financière des stagiaires n'est pas à l'ordre du jour

### **7.2 Stage Feminime**

C'est la première année, il faut trouver un représentant pour la commission, et quelqu'un de la région. Voir la fréquentation pour définir les nombre de stage par an pour la suite.

### **7.3 Commission Ceinture Noire**

Pour quel but ?

**Votés à l'unanimité des présents.**

## **8 Création du compte bancaire de la CRKDR**

Et virement sur ce compte du solde actuel des CRK Dauphiné Savoie et CRK Lyonnais.

Prévoir une AG de clôture pour permettre ce transfert.

**Voté à l'unanimité des présents.**

## **9 Site WEB**

Il faut réaliser un site Web de la CRKDR, rapidement. E Fautrat?

**Voté à l'unanimité des présents.**

## **10 Remboursement des frais de déplacement pour cette réunion.**

Les frais de Bruno Altmeyer et Laurent Platel, qui sont venus uniquement pour la réunion seront remboursés sur présentation des justificatifs originaux, selon le barème du CNK. La demande de remboursement doit être faite avant le 25 décembre 2012.

**Voté à l'unanimité des présents.**